

Mon bureau, notre bureau, bureau nomade...

Par Caroline Rome le 2 novembre 2017



Les choix en mode de travail évoluent, le télétravail se développe en faisant bureau chez soi, le coworking permet pour les indépendants de partager des lieux et y avoir son bureau, et l'open space est comme un grand bureau où chacun a sa place. Jusque là il s'agit de mon bureau et de notre bureau, mais la nouvelle tendance de nos jours est au bureau nomade. De quoi s'agit-il ?

Certaines entreprises comme Siemens, Sanofi, la Société Générale, Swiss Life, le Crédit Agricole fonctionnent déjà en « desk sharing » ou « open desk » ou « flex office » ou bureau lib, modèle issu des pays anglo-saxons qui veut dire en français un système de bureaux non attribués, ce qui concerne 9% des salariés français.

Pourquoi ?

En île de France, le taux d'occupation des bureaux par les salariés n'est plus que de 50 à 60% au lieu de 80% avant, car plus de déplacements, de rendez-vous extérieur, soit dans une autre succursale, en réunion etc...

Le coût de l'immobilier amène à revisiter la rentabilité et l'organisation du travail puisque le poste de travail n'est plus fixe comme avant.

Les bureaux fermés sont pour ces raisons en voie de disparition et remplacés de plus en plus par les open spaces, mais le but maintenant est d'installer moins de bureaux que de salariés pour être sûr qu'ils soient tous fonctionnels.

Les modalités

Le salarié qui arrive à son travail n'a plus son bureau propre, attribué, et se pose là où c'est libre. Il ne peut plus y laisser des photos de sa petite famille, son ordinateur, sa belle plante, sa chope avec comme effigie la tête de son chien. Quand il quitte le lieu où il a travaillé, il n'y laisse rien car le bureau du lendemain ne sera pas celui du jour. Il doit laisser place nette pour un ou une autre.

Les espaces partagés sont d'autres possibilités avec les salles de réunion, la cafétéria qui n'est plus exclusivement dédiée aux pauses, mais peut être un lieu de travail quand on y échange pour le boulot.

Les risques

Quand tous les bureaux sont pris, c'est la panique, et avant de voir qu'ils sont tous pris, c'est l'angoisse de ne pas trouver de place. Il y a des malins qui laissent une veste sur le siège en espérant que les autres n'oseront s'y installer, d'autres arrivent plus tôt pour coiffer les collègues au poteau, et la grande gueule s'en sort mieux en déclarant que ce bureau est le sien et tout le monde s'écrase.

Dans certains secteurs d'activité, il y a des pics de présence des salariés et c'est l'embouteillage à coup sûr; c'est alors une bataille de tous les jours et une charge mentale supplémentaire pour le travailleur.

Les bénéfices

Le bureau nomade est une véritable révolution dans la façon de travailler en impliquant plus de réunions physiques et de collaboration et en reposant davantage sur la confiance. Des lieux partagés bien pensés comme des salles de repos, des espaces pour les échanges téléphoniques bien insonorisés, des salles de silence pour réfléchir en toute tranquillité peuvent répondre aux besoins ponctuels des salariés.

Ce système est une amélioration de l'open space avec davantage d'espaces collectifs et de choix du lieu où aller selon le moment ou la tâche à accomplir.

Le bilan

Le charme du bureau personnel qui en dit long sur la personne et où chacun y mettait son empreinte, ordonnée ou bordélique, fait place à de l'impersonnel lissé et clean. La chope personnalisée est remplacée par le gobelet en plastique que l'on jette, et tout cela enlève de l'ancrage et de la singularité dans le quotidien. Pour retrouver ses marques, équilibrer et conserver un port d'attache, le salarié doit naviguer entre pas plus de 20 à 30 personnes, collègues, afin de nouer des relations et de coopérer au mieux en dynamisant le travail. Et pour ceux qui ne veulent pas du bureau nomade, ils ont des solutions : investir dans un cadenas et attacher leur ordinateur au bureau, pour faire comme sur les ponts de Paris qui brillent et croulent sous le poids de la ferraille. Se munir d'une roulotte qui va permettre d'emporter ses biens propres de bureau en bureau, en évitant l'âne pour la traîner.

Tout changement demande un temps d'adaptation, et ce système bien optimisé peut apporter davantage de liberté. Prendre conscience que la possibilité de différents lieux va permettre de se prendre en charge au mieux au lieu de subir, et d'améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT).

C'est aussi une question d'articulation entre la responsabilité individuelle et les responsabilités collectives pour que toutes les personnes concernées par les projets de transformation des lieux de travail, avec les implications organisationnelles, puissent s'exprimer en amont et si possible participer/être associées à leur conception.